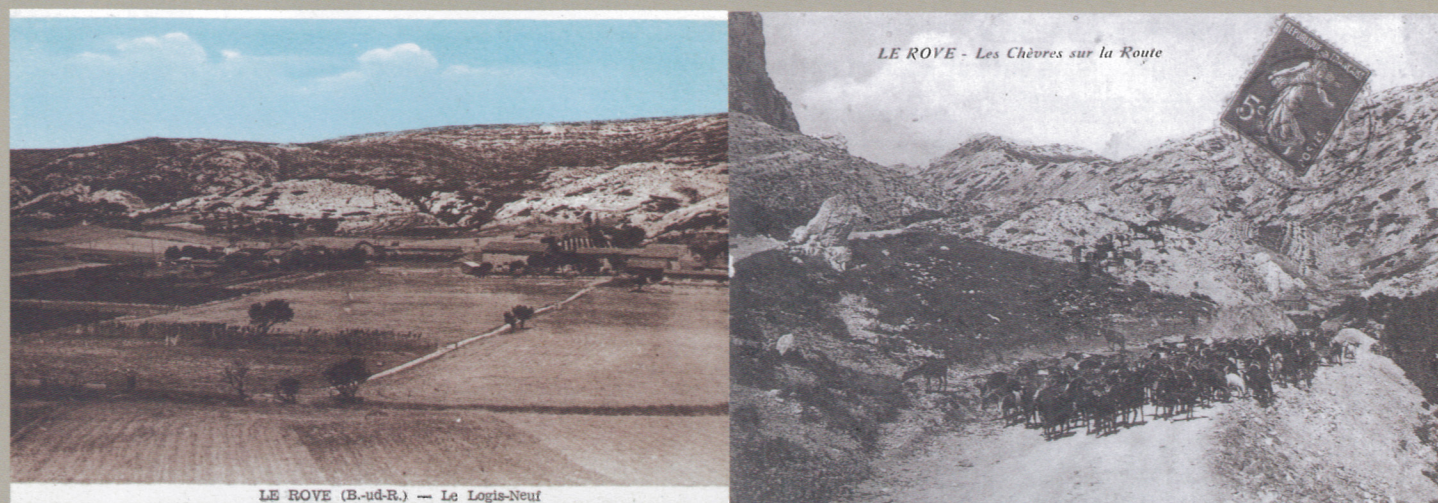


Le Rove en 1820

Archives municipales

Le 26 avril 1835, Le Rove est érigé en commune. Avant cette date, Le Rove avec Ensues et Gignac ne formaient qu'un. Dans les archives municipales de la commune se trouve un ouvrage intitulé "statistiques des Bouches du Rhône" retraçant la situation du Rove en 1820. Un document rare dont voici un extrait.



LE ROVE (B.-ud.-R.) — Le Logis-Neuf

Cette commune se compose de trois quartiers principaux, appelés le Plan de Gignac et les deux vallées du Rove et d'Ensue.

Le plan de Gignac est séparé des deux vallées par la montagne dite la Grand-Colle, qui fait partie de la chaîne de l'Estaque, et qui court de l'Est à l'Ouest. Toute la pente septentrionale de la Grand-Colle est une plaine qui s'abaisse en talus vers l'étang de Marignane. La culture de cette plaine remonte au temps des Romains, qui y ont laissé de nombreuses ruines de leurs maisons de campagne. Les Sarrasins la dévastèrent, et elle se repeupla assez tard sous les comtes de Provence de la maison de Boson. Vers le milieu du 12^e siècle elle appartenait à un seigneur qui est appelé, dans un vieux titre de 1165, Raymundus de Gennaco. Ce nom de Gennacum s'appliquait spécialement à un château qui était dans l'endroit appelé le Vieux-Gignac, où il ne reste plus qu'une chapelle entourée de quelques ruines, à un kilomètre au Midi du village, tout au haut de la colline. Un descendant de Raymundus, appelé Bertrandus de Gignaco, Fut un des témoins

qui signèrent, en 1205, l'acte de fondation de l'abbaye de St Pons. Le château de Gignac fut détruit, à ce qu'il paraît, par le vicomte De Turenne, et les habitants, dans des temps plus heureux, se dispersèrent dans la plaine où ils fondèrent plusieurs hameaux, qui subsistent, encore aujourd'hui.

Le principal de ces hameaux, qui est le chef-lieu de la commune, est appelé les Maisons-Neuves par les gens du pays ; mais il est plus connu sous le nom de Gignac, qui lui est donné à cause de l'ancien château qui en est voisin. C'est un petit village composé d'une petite église avec son presbytère et d'une centaine de maisons fort jolies et d'une très-grande propreté. Il est placé précisément à l'angle que forment la route de Martigues et le chemin de Châteauneuf. Ce village s'agrandit assez rapidement, parce que la culture fait des progrès, et il finira par devenir important à cause de son heureuse situation et de la fertilité du sol. Le Plan de Gignac a pour principales productions, la vigne, l'olivier, l'amandier et les grains de toute espèce.

Le Rove est une vallée enfermée dans les montagnes de l'Estaque, qui l'entourent complètement et la séparent, à l'Est, du bassin de Séon ; au Sud, de la mer ; à l'Ouest, de la vallée d'Ensue ; et au Nord, du plan de Gignac. On ne peut y pénétrer que par des chemins montueux et difficiles ; mais on est dédommagé de la fatigue par la beauté du site. C'est un bassin d'un fond inégal, couvert d'oliviers, de vignobles, d'amandiers, d'arbres fruitiers et de champs de Blé, et entouré de rochers caverneux, cachés en partie par des touffes de chênes et des lierres rampants. Le village du Rove est sur le bord de ce bassin ; il se compose de maisons écartées les unes des autres et entourées de jardins. Une jolie église avec son presbytère termine le village du côté de l'Est. Tout auprès sont des plâtrières qu'on exploite pour les besoins du pays. Des troupeaux paissent en grimpant sur les roches qui bordent le bassin, et donnent une grande quantité de lait, dont on prépare ces recuites du Rove qui sont si recherchées à Marseille. Les habitants du Rove, connus par leurs sentiments religieux et leurs vertus sociales, ont toujours

exercé la plus généreuse hospitalité ; et c'est chez eux que trouvèrent un asile les ministres des autels et un grand nombre de personnes recommandables qui furent victimes des proscriptions révolutionnaires. Des Frères des Ecoles Chrétiennes ont été établis, en 1820, au Rove, par suite de la libéralité d'un habitant de cette contrée.

En sortant du bassin par le défilé dit de l'Héritage, du côté du Midi, on arrive, non sans peine, dans le quartier de Niolon, au bord de la mer. Niolon est un hameau habité par des pêcheurs qui ont plusieurs Madragues pour la pêche du thon. Le rivage est escarpé et aride ; il s'étend dans le territoire de Gignac depuis la batterie de la Courbière, à l'Est, jusqu'à l'endroit où était l'ancien Incarus. Cette côte était appelée Latomuin par les Grecs de Marseille, c'est-à-dire, les Carrières. Auprès du Cap Méjan est un petit port du même nom, au fond duquel il y a un poste de douanes et quelques pêcheurs qui travaillent à la Madrague de Gignac, placée tout-à-fait sur la limite du territoire de Carry.

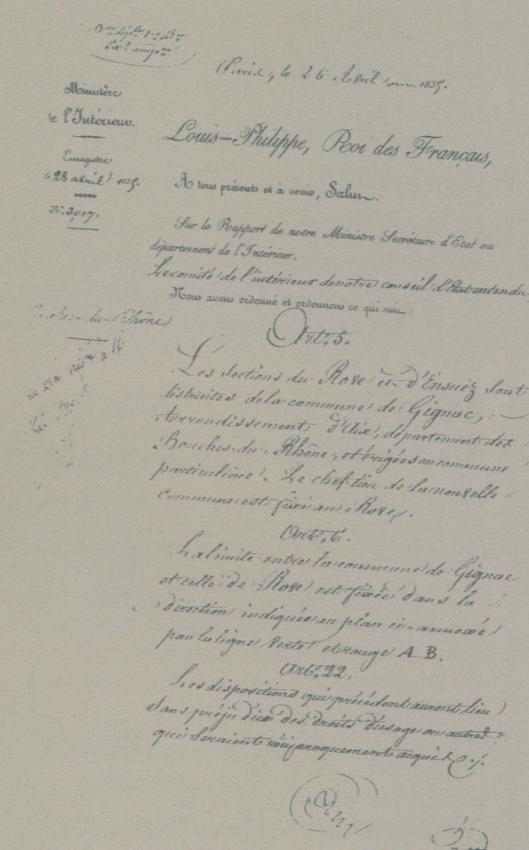
La vallée d'Ensue est enclavée, comme celle du Rove, dans les montagnes ; mais

elle est plus resserrée et moins agréable. Le sol est bien aussi moins productif ; on n'y cultive guère que le blé ; on y voit pourtant quelques oliviers dans les penchans de la vallée. Le hameau est plus peuplé que le village de Gignac ; il y a une église, mais point de desservant ; de sorte que les habitants sont obligés d'aller entendre la messe au Rove ou à Châteauneuf.

En totalité, le territoire de Gignac est de 4 430 hectares, dont la plus grande partie en terres gastes, qui sont de peu de valeur et qui appartiennent presque toutes aux hoirs de M. De Marignane. Les habitants laborieux ont défriché tout ce qui était susceptible de l'être ; ils ne s'occupent que d'Agriculture à Gignac ; mais au Rove et à Ensue ils ajoutent au travail des champs le soin des troupeaux, et ils vont vendre les produits de leurs laiteries à Marseille avec beaucoup d'avantages. Le travail occupe les habitants de cette commune durant toute la semaine ; mais le dimanche est partagé cuire les exercices de piété et les divertissemens, auxquels ils se livrent avec beaucoup plus d'abandon et de gaîté que les habitants.

TABLEAU DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE GIGNAC EN 1820

NOMS DES LIEUX	QUALIFICATION	POPULATION
Maison-Neuves	Village	208
Capeau	Hameau	98
Granette	Id	31
Laure	Id	153
Les Piellettes	Id	71
Ensue	Id	278
Rebuty	Ferme	7
Le Rove	Hameau	500
Niolon	Poste des Douanes	27
Méjean	Id	5
TOTAL DE LA POPULATION		1378



Déclaration de l'érection du Rove en commune, le 26 avril 1835